CIMETIERE DE SAINT-JEAN-DE-MONTS

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé pour la gestion du cimetière municipal. Les données sont conservées pour une durée illimitée et sont destinées à la gestion, facturation, contact par le service Etat-Civil de la Ville de Saint-Jean-de-Monts. Conformément au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant de préférence par voie électronique à l'adresse contact@mairie-saintjeandemonts.fr ou à défaut par voie postale : Ville de Saint-Jean-de-Monts, service informatique, 18, rue de la Plage, 85160 Saint-Jean-de-Monts.

En soumettant ce formulaire, j'accepte que les informations saisies soient utilisées, exploitées, traitées pour la gestion du cimetière municipal aux fins de gestion, facturation et contact.

Je soussigné (e) :…….....
Adresse :……
Code Postal et VILLE : ……..
Téléphone :…….. Adresse courriel :……..

A L'HONNEUR DE SOLLICITER :

⇨ **1 *** ☐ **UNE DEMANDE D'EMPLACEMENT / 2025 ou**

⇨ **2 *** ☐ **RENOUVELLEMENT D'UNE CONCESSION, échue en 2025**

(lorsque la **concession** arrive à expiration, il est possible de la renouveler dans les 2 ans suivant son expiration. La durée de renouvellement doit être égale ou supérieure à la durée initiale de la **concession**.)

Numéro dossier CONCESSION : ……. **; CARRÉ :** ……. **; EMPLACEMENT N° :** …….

☐ **d'une case au columbarium**	☐ **10 ans** *380 euros*	☐ **15 ans** *570 euros*	☐ **30 ans** *1 120 euros*
☐ **d'un cavurne**	☐ **10 ans** *375 euros*	☐ **15 ans** *570 euros*	☐ **30 ans** *1 120 euros*
☐ **d'une concession de terrain**	☐ **15 ans** *130 euros*	☐ **30 ans** *250 euros*	*(pour 2 m2)*

Ou pour ……..

(informations complémentaires : ……) *Total :*

☐ **Individuelle***	
☐ **Collective***	
☐ **Familiale***	

*** voir au verso

Je m'engage à verser le montant du tarif en vigueur fixé par le Conseil Municipal (**tarifs année 2024**, extrait délibération au verso) et je m'engage en outre à respecter le règlement du cimetière.

Documents à joindre : ☐ **copie d'un justificatif de domicile ou de résidence**
☐ **copie du livret de famille**
☐ **copie d'une pièce d'identité**
☐ mode de paiement : chèque ☐ ou virement ☐ ou autre ……

A Saint-Jean-de-Monts, le Signature :

***Trois catégories de concessions définies par la jurisprudence administrative.

- Une concession est dite **individuelle** lorsque seule peut y être inhumée la personne au profit de laquelle elle a été acquise, à l'exclusion de toute autre ;
- Une concession est dite **collective** lorsqu'elle est accordée, en indivision, au bénéfice de personnes nommément désignées dans l'acte de concession, ayant ou non des liens familiaux entre elles ;
- Une concession est dite **familiale** lorsque son titulaire a entendu y permettre, outre sa propre inhumation, celle des membres de sa famille, ce qui inclut son conjoint, ses ascendants, ses descendants, ses alliés, ses enfants adoptifs et même des personnes unies à lui par des liens particuliers d'affection. Toutefois, le concessionnaire est le responsable de la mise en œuvre du droit à l'inhumation dans la concession et peut, à ce titre, exclure nommément certains parents. Il revient au maire de veiller au respect de ces règles et de s'opposer, le cas échéant, à l'inhumation dans la concession d'une personne qui en aurait été explicitement écartée.

Extrait délibération N°2025_033 du 3 avril 2025, objet : adoption de nouveaux tarifs 2025 (mise à jour).

Envoyé en préfecture le 08/04/2025
Reçu en préfecture le 08/04/2025
Publié le
ID : 085-218502342-20250404-2025_033-DE

TARIFS - CONCESSIONS CIMETI
et TRAVAUX FUNERAIRES

Objet			Tarifs 2025
CONCESSIONS	Concession 2m²	sur 15 ans	130,00 €
		sur 30 ans	250,00 €
	Concession 4m²	sur 15 ans	250,00 €
		sur 30 ans	515,00 €
	Caveau (80 cm de large ; 2,20 m de long ; 52 cm de hauteur)	1 place	545,00 €
		2 places	815,00 €
		3 places	1 090,00 €
		4 places	1 370,00 €
	Concession / columbarium (40 cm de large ; 40 cm de hauteur ; 45 cm de profondeur)	sur 10 ans	380,00 €
		sur 15 ans*	570,00 €
		sur 30 ans	1 120,00 €
	Concession / cavurne (50 cm de large ; 50 cm de long ; 38 cm de hauteur)	sur 10 ans	375,00 €
		sur 15 ans*	570,00 €
		sur 30 ans	1 120,00 €
TRAVAUX et VACATIONS FUNERAIRES	Utilisation du dépositoire (prix à la journée)		21,00 €
	Vacations mentionnées à l'article L. 2213-14 du CGCT *		25,00 €

* Vacations mentionnées dans :
- la loi 2008-1350 du 19/12/2008 - article 5
- le décret 2010-917 du 03/08/2010
- la loi 2011-525 du 17 mai 2011
- le Code Général des Collectivités Territoriales notamment ses articles L2213-14 et L2213-15